

RCS : BEAUVAIS Code greffe : 6001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEAUVAIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00037 Numéro SIREN : 380 553 644 Nom ou dénomination : A.COFFIN
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2022 sous le numéro de dépôt 2530

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A. COFFIN		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		36 RUE SALVADOR ALLENDE 60000 BEAUVAIS		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 8 0 5 5 3 6 4 4 0 0 0 2 8		Néant		*	
				Exercice N clos le.		31/12/2021	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB			AC	
		Frais de développement *	CX			CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 379	AG	2 379	
		Fonds commercial (1)	AH	7 622	AI		7 622
		Autres immobilisations incorporelles	AJ			AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN			AO	
		Constructions	AP			AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	13 880	AS	13 112	767
		Autres immobilisations corporelles	AT	236 480	AU	149 135	87 344
		Immobilisations en cours	AV			AW	
		Avances et acomptes	AX			AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			CT	
		Autres participations	CU			CV	
		Créances rattachées à des participations	BB			BC	
		Autres titres immobilisés	BD			BE	
		Prêts	BF			BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	11 600	BI		11 600
TOTAL (II)			BJ	271 962	BK	164 627	107 334
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	360 127	BM		360 127
		En cours de production de biens	BN	155 496	BO		155 496
		En cours de production de services	BP			BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR			BS	
		Marchandises	BT			BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes	BV			BW	
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	598 419	BY	14 745	583 674
		Autres créances (3)	BZ	62 189	CA		62 189
	DIVERS	Capital souscrit et versé	CB			CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	120	CE		120
Disponibilités		CF	178 618	CG		178 618	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	14 577	CI		14 577	
	TOTAL (III)	CJ	1 369 547	CK	14 745	1 354 802	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer	(IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM					
	Ecart de conversion actif*	(VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 641 510	1A	179 372	1 462 137	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A. COFFIN		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)			DA	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	346 462	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(47 690)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	353 771	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	558 765	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	25 147	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	349 401	
	Dettes fiscales et sociales			DY	166 660	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	8 390	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 108 365		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 462 137		
RENVOS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 077 516
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	5 325	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ETATS FINANCIERS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe



PLC Conseil
L'énergie du Cerveau

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.COFFIN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 1 462 137 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 47 691 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/04/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 homologué par arrêté du 26/12/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices



Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.





Règles et méthodes comptables

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Notes sur l'actif immobilisé

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	7 622			7 622
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 379			2 379
Immobilisations incorporelles	10 002			10 002
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 880			13 880
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 480			8 480
- Matériel de transport	167 744	42 402		210 146
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 209	2 955	3 309	17 855
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	208 313	45 357	3 309	250 361
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 600			11 600
Immobilisations financières	11 600			11 600
ACTIF IMMOBILISE	229 915	45 357	3 309	271 963



Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	90	
Urssaf régul 2011 à 2016	10 572	
Swisslife solde 4t19	251	
TOTAL	10 913	



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	7 622			7 622
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 379			2 379
Immobilisations incorporelles	10 002			10 002
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 880			13 880
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 480			8 480
- Matériel de transport	167 744	42 402		210 146
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 209	2 955	3 309	17 855
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	208 313	45 357	3 309	250 361
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 600			11 600
Immobilisations financières	11 600			11 600
ACTIF IMMOBILISE	229 915	45 357	3 309	271 963

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	7 622
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	7 622



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 379			2 379
Immobilisations incorporelles	2 379			2 379
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 872	241		13 113
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 056	424		8 480
- Matériel de transport	99 352	28 208		127 560
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 213	2 192	3 309	13 096
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	134 493	31 064	3 309	162 249
ACTIF IMMOBILISE	136 873	31 064	3 309	164 628



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 686 786 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	11 600		11 600
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	598 420	598 420	
Autres	62 190	62 190	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	14 577	14 577	
Total	686 786	675 186	11 600
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,01 euros décomposé en 140 titres d'une valeur nominale de 357,14 euros.



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 108 366 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	5 326	5 326		
- à plus de 1 an à l'origine	553 440	522 591	30 849	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	43	43		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	349 401	349 401		
Dettes fiscales et sociales	166 661	166 661		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	33 495	33 495		
Produits constatés d'avance				
Total	1 108 366	1 077 516	30 849	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	35 745			
(**) Dont envers les associés	25 104			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 25 104 euros.

Charges à payer

	Montant
fournisseurs - fact. non parvenues	601
banque - intérêts courus à payer	645
intérêts courus	43
taxe d'apprentissage cap	457
cvaex cap	644
clients - rrr à accorder	8 135
Total	10 525



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
charges constatées d'avance	14 577		
Total	14 577		



A.COFFIN

Société Par Actions Simplifiée au capital de 50 000,00 €
Siège social : 36 RUE SALVADOR ALLENDE BATIMENT D
60000 BEAUVAIS
380 553 644 RCS BEAUVAIS

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 1er JUIN 2022

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 1 762 446 € contre 1 799 697 € pour l'exercice précédent, soit une diminution de 2,07 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 1 999 391 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 37 714 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 713 135 € à 767 509 €, soit une progression de 7,62 % alors que l'effectif moyen est passé de 21 à 16 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à -32 804 € contre 64 971 € pour l'exercice précédent, marquant une diminution de 150,49 %.

Le résultat financier ressort à un montant de -5 474 € contre -739 € pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt ressort quant à lui à -38 278 € contre 64 232 € au 31 décembre 2020.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -10 913 €, contre -20 232 € pour l'exercice précédent.

Le crédit d'impôt s'élève à une somme de 1 500 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de -47 691 €, représentant 2,71 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en régression de -197,06 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un bénéfice de 49 136 €, soit 2,73 % du chiffre d'affaires.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Malgré les difficultés rencontrées au cours du dernier exercice, nous gardons cependant bon espoir face à l'avenir et avons d'ores et déjà pris des mesures tant au plan commercial qu'au niveau de la gestion, en vue d'améliorer la rentabilité de notre activité.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un déficit de 47 690,77 €, que nous vous proposons d'affecter en totalité au compte "Autres Réserves" s'élevant à 346 462.33 € qui ressortira ainsi à 298 771.56 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous prenons acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2020	31 746 €		
31 décembre 2019	71 429 €		
31 décembre 2018	15 873 €		

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous signalons que le résultat de l'exercice tient compte d'une somme de 1 543 €, correspondant à des charges non déductibles du résultat fiscal selon les dispositions de l'article 39-4 du même code et qui ont donné lieu à une imposition selon les taux actuellement en vigueur.

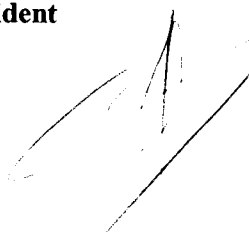
Conventions réglementées

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions visées audit article qui sont intervenues ou qui se sont poursuivies au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le président



A.COFFIN

Société Par Actions Simplifiée au capital de 50 000,00 €
Siège social : 36 RUE SALVADOR ALLENDE BATIMENT D
60000 BEAUVAIS
380 553 644 RCS BEAUVAIS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFECTATION DE RESULTAT **ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE** **EN DATE DU 1ER JUIN 2022**

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 47 690,77 € en totalité au compte "Autres Réserves" s'élevant actuellement à 346 462.33 € qui ressortira ainsi à 298 771.56 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2020	31 746 €		
31 décembre 2019	71 429 €		
31 décembre 2018	15 873 €		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme, le Président

